

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 1

Artikel: Le journal de Cossenay
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197343>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

citer vivement, car plusieurs duels avaient eu lieu entre « tondus » et « toupet »; lui-même avait échangé de dures invectives avec des camarades plus soumis, et il pensait, non sans remords, que c'était lui, lui, Pelet! qui avait tant de respect et d'affection pour son général, qui, ce soir, demain peut-être, allait lui faire de la peine, lui donner des ennuis par une de ces querelles finissant toujours mal.

Un jour, jour néfaste, affreux pour le brave Pelet — car tel était son nom, si j'ai bonne mémoire — il prit un parti héroïque. Dès le matin, il se rendit chez le général Junot, et demanda à le voir, sans retard, pour affaire sérieuse.

— Tu désires me parler, fit l'officier avec bienveillance, tout en regardant sa tête?

— Mon général, voudriez-vous me dire s'il est vrai que vous avez ordonné qu'on coupât les cheveux?

— Ordonné, non; mais ceux qui l'ont fait ont donné une véritable marque d'attachement et d'obéissance à leur chef qui les regarde comme ses frères, ses amis, ses compagnons de péril et de gloire. Ils n'ont fait un plaisir; mais ils en seront certainement récompensés par les avantages qu'ils trouveront à quitter cette coiffure malpropre, désagréable, incommodante, par la pluie, la chaleur et la poussière.

Mais, je vois que tels ne sont pas tes sentiments et que tu restes parmi les plus obstinés, ajouta-t-il sévèrement.

Voyons; allons au fait. Que me veux-tu?

— Oh! mon général, combien vous êtes dur pour celui qui vous est peut-être le plus dévoué de la division! Faire, pour vous être agréable, tout, tout ce qui est en mon pouvoir, ah! je ne souhaite rien de plus et.... je vais vous le prouver.

Lorsque, tout jeune encore, j'ai quitté notre chérie, ma vieille mère a voulu garder un souvenir de son fils cheri, je lui ai dit:

Oh! mère, prends de moi tout ce que tu voudras, mais.... ne touche pas à un cheveu de ma tête!

J'avais une petite amie... qui m'attend là-bas sur nos grèves: à elle aussi j'ai refusé une mèche, une seule de ces mèches que je vais vous sacrifier, mon général.

Et puisqu'il faut l'accomplir, ce sacrifice si dououreux pour moi, je vous demande de l'adopter quelque peu: prenez et coupez vous-même, je vous en prie.... je vous en supplie!

Et, présentant au général interdit et ému des ciseaux apportés à cet effet, il mit un genou à terre et inclina vers lui sa tête blonde et frisée.

— Allons, faites, mon général, murmura-t-il.

— Non, mon enfant; je n'aurai jamais le courage de t'imposer un tel chagrin. Tu tiens à ta chevelure, je le comprends, elle est si belle! Mais, comme tu ne peux être le seul à la conserver dans la division, tu vas retourner à ton corps, nanti de tous les certificats attestant ta bonne conduite et l'estime que j'ai pour toi.

Acceptes-tu cet arrangement?

Alors, le jeune soldat, debout, avec un mélange de tristesse et de colère mal contenue:

— Vous me chassez, mon général?....

— Non.

— Coupez, alors...

Et, lorsque l'opération terminée, le jeune homme, dont le regard fuyait les boucles dorées couvrant le sol, voulut se retirer, le général le retint:

— Ami, donne-moi la main: je suis content de toi et je puis te prédré qu'avec un pareil caractère tu feras ton chemin.

Tels étaient les soldats de 1806.

Jean Cornu.

Il y a de cela de nombreuses années déjà, Jean Cornu, de Vullierens, était devenu passionnément amoureux d'une jeune et jolie paysanne habitant le village de Collombier sur Morges.

Lucie ne ressentait pas pour son adorateur un amour aussi ardent. Cornu n'était ni beau, ni spirituel; on disait même en langage populaire qu'il avait une araignée dans le plafond. Mais, très persévérand dans ses vues, il allait régulièrement, chaque semaine, rendre visite à la dame de ses pensées et ne se présentait

jamais à elle sans être proprement vêtu et frais rasé.

Néanmoins, la belle se montrait quelque peu dédaigneuse et froide, au grand désespoir de Jean Cornu. Une seule considération lui faisait supporter les importunes assiduités de celui-ci et l'empêchait de rompre: c'était la fortune assez rondelette du prétendant, à laquelle, du reste, ses parents n'étaient pas complètement indifférents.

Les choses en étaient là, lorsqu'un beau matin la cloche d'alarme mit en émoi tout le village de Collombier. Les habitants de Pampigny, de Clarmont, de Grancy et de Vullierens accoururent avec leurs pompes à incendie et, grâce à leur secours empressé, le ravage des flammes qui menaçaient de détruire l'habitation de Lucie fut heureusement arrêté.

L'oncle de la jeune fille qui, au péril de sa vie, s'était élancé au milieu des flammes avec les plus courageux sauveteurs, éprouva un étonnement facile à comprendre en voyant arriver Cornu sur le lieu du sinistre, alors que les secours n'étaient plus nécessaires. Il ne put s'empêcher de lui dire:

— Mais comment se fait-il que tu ne sois pas venu plus tôt. Je pensais au contraire te voir arriver un des premiers!... Le feu est à la maison de Lucie et tu n'es pas là!...

Puis, l'examinant de plus près: « Je crois, sacrébleu, que tu t'es rasé avant de partir?... »

— Oh! voilà, répond Cornu, je me suis seulement donné un petit coup.

Nous publions ci-après la première partie d'une amusante et spirituelle petite histoire en patois de notre regretté C.-C. Dénéréaz, et qui est absolument inédite. En français, son titre se traduit ainsi: *Deux beaux-fils proprement embêtés.*

Dou bio-fe prouprameint eimbêtâ.

I

Lo père Biquelet, dâi Trâi-Serveints, n'avâi z'u què dué felhiès; et coumeint l'aviont gaillâ à preteindrè et que l'aviont dza lo bin dè la mère dein lão fâordâi, le furont bintout mariâties à dou coo que n'étiont pas avoué rein non plie. Quand le furont mariâties, Biquelet, qu'etâi vévo, mette son bin ein grandzi et allâ démâora ein vela, iô l'avâi onna petitâ carrâie et iô poiv vivrè, sein cousins, kâ à coté dâi Trâi-Serveints, qu'aviont mé dè 250 pousès dè bon terrain ein prâ, tsamps et bou, l'avâi onco dâi vegnès et pas mau dè créancès. Sè bio-fe étiont retso assebin; mà mè on a, mè on voudrài avâi et, d'acco avoué lão fennès, ne laissons pas tranquillo lo vilhio que ne lão z'aussé partadzi son bin pô soi-disant lâi espargni le cousins que tot son trin trin lâi baillivè avoué lè grandzi, lè vegnolans, lè copés dè bou, lè banquès, lè débitez, lè z'impoù et tot lo bataclian, et ón lâi promettâi dè lont bin soigni que n'arâi rein à regrettâ... A fooce lo réssi, lo vilhio sè laissâ férè; mà on iadzo que tot fut cutsi su papâi timbrâ et signi, ye vê qu'on lâi avâi prômet mè dè toma qu'z dè pan et que sè bio-fe et sè felhiès ne vaillissent pas lo Pérou, kâ ora que l'aviont tot ein maniance et que n'avâi pe rein à espérâ, on ne s'enquîtavâ pas mè dé li qu'z dâi premières chargués dè la servainta à Pharaon.

— Ah! l'est dinsè! se sè peinsâ Biquelet. Eh bin, atteindè-vô vâi!

Coumeint démâorâvè onco ein vela, iô on lâi avâi laissi sa'maison et iô on lâi baillivè tant pè mâi, po vivrè, ye fe préparâ on fin soupâ iô l'einvitâ sè felhiès et sè bio-fe et l'allâ, lo dzo devant, tsi on banquier dè sè z'amis lâi eim-prontâ cinq millè francs po dou dzo ein lâi dèseint dè reveni queri lo leindéman né on eim-partiâ dè cé ardzeint; tandi son soupâ et dè teni bon po lo ravâi, quand bin farâi état dè ne pas lo rebailli su lo moméint.

L'est bon. Lo leindéman né, lè bio-fe et lè felhiès qu'etiont venus maugrâ leu, mà qu'etiont tot parâi venus, etiont à rupâ ein faseint on pou lè pottus, quand on vint senailli à la porta. C'étai lo comi ào banquier.

— Atsi-vo à ti! se fe quand on l'eut fé ein-trâ. Mon patron m'einvouïe vo demandâ, monsu Biquelet, se vo z'ariâ la bontâ dè mè remettrè lè quatro millè francs que vo z'ai promet dè lâi prâtâ?

— Aque! vo veni bin maulapropou; yé dâi vesitès, ne sein à soupâ; pâodè-vo pas repassâ déman?

— C'est que lo patron ein arâi fauta sta né!

— Diabe sâi fé dâo trein! se fe Biquelet, que coudessâi ètrè eimbêtâ; eh bin, atteindè!

Adon ye va queri l'ardzeint dein son bureau, compté quattro millè francs su lo bet dè la tra-blia iô medzivont, que baillè ào comi dâo banquier, remet millè francs dein lo bureau et sè remet à rupâ et à djazâ coumeint se dè rein n'étai.

Sè bio-fe et sè felhiès sè vouâitivot sein rein comprendrè ein sè deseint: « Lo vilhio guieux a gardâ onna renaille », kâ sè crayont que l'aviont tot z'u. Assebin reveriront lão tsai, tsanz-dizront dè frimousse et coumeinciront à fèrè lè dzeinti et à lo cajolâ. Lo père Biquelet, qu'avâi fé état d'ètrè dié qu'on tienson tot lo temps, fe seimblant dè ne pas férè atteinchon à cé tsanzdzeint et lão z'ein tsantâ onna bouna vilhie, et du adon fut cocolâ et soigni coumeint on pudzin dein dè la vouata, kâ lè z'autro sè desont: « Parait que y'a onco on niò! »

(*La fin, decando que vint.*)

Le Journal de Cossonay.

Si nous avons tardé jusqu'ici à attirer l'attention de nos lecteurs sur ce nouveau journal, c'est bien malgré nous. Encore sous bande, et momentanément égaré parmi nos paperasses, son premier numéro, contenant le programmé, ne nous est retombé sous la main que cette semaine. Et certes nous lui trouvons fort bonne mine, excellente impression, beau papier, texte varié. Aussi l'avons-nous parcouru avec beaucoup de plaisir. — Toutes nos félicitations.

« Comment, diront peut-être de nombreux lecteurs, Cossonay a un journal?... »

Oui, messieurs, un vrai journal, ne vous en déplaise, un journal qui sait ce qu'il veut et dont le programme est bien défini. Non seulement il discutera les questions d'intérêt local, nous dit-il, mais « il relatera les faits et gestes de nos autorités. » Que celles-ci se le tiennent pour dit.

Et si Cossonay a son journal, c'est que son développement, à divers points de vue, le comporte. Car ce n'est plus cette petite ville d'il y a vingt à vingt-cinq ans, délaissée par la circulation, éloignée du chemin de fer et qu'on allait péniblement chercher, suant et souffrant, en grimpant les *Côtes*, — ce qui nous les sciait joliment.

Non, c'est le Cossonay moderne, entièrement transformé dans sa vie locale et dans ses relations avec le reste du canton. C'est le Cossonay à la hauteur des circonstances, qui a sa vie propre et un commerce prospère.

Son joli funiculaire, qui le relie à la gare du Jura-Simplon, vous conduit gentiment là-haut en quelques minutes: à peine le temps de jeter un coup d'œil sur le magnifique paysage dont on jouit durant le parcours.

Permettez, Cossonay a son Casino, son petit théâtre, ses sociétés dramatiques et musicales, sociétés qui ont eu l'heureuse chance de s'attirer l'amitié et le précieux appui d'un jeune musicien distingué, M. Dénéréaz.

Au premier appel de ses amis de Cossonay, M. Dénéréaz accourt avec tout son aimable

dévouement. Aussi y organise-t-on fréquemment de petites fêtes artistiques charmantes.

Chose à noter encore : avez-vous remarqué, du chemin de fer, le clocher de Cossigny qui détache sa gracieuse silhouette au-dessus d'un grand rideau de verdure. Le coup d'œil en est ravissant. D'ailleurs, au point de vue archéologique, l'église, dans son ensemble, est un charmant édifice. « L'intérieur présente une grande nef et deux collatéraux, nous dit M. Favay. A l'est, la grande nef, recouverte d'une voûte en berceau à plein cintre, est séparée du chœur par une travée avec voûte d'arête ogivale, s'ouvrant sur les chapelles latérales qui forment le prolongement des bas-côtés. Les voûtes de ces derniers sont modernes. Le chœur est percé sur la face ouest de trois hautes fenêtres. Au nord du chœur, se trouve la tour, élégant spécimen du style de transition. »

Ce n'est pas tout, Cossigny a l'énergie industrielle et l'éclairage électrique ! Il a de plus — quelle chance ! — de l'eau de source en abondance distribuée à domicile. Il paraîtrait néanmoins que, malgré l'excellence de celle-ci, il n'est guère à craindre qu'on en fasse abus comme boisson.

A propos de cette eau de source, le *Journal de Cossigny* aurait pu se dispenser de lancer aux Lausannois cette peu aimable et peu généreuse apostrophe :

« Nous n'avons pas la perspective, dit-il, de » certaine grande ville de notre voisinage, de » boire de l'eau turbinée ou pompée au lac » Léman. »

Amis de Cossigny, vous ne savez pas ce que l'avenir vous réserve !

L. M.

A la demande générale, une 2^e audition des *chansons populaires romandes* et des *rondes enfantines* de M. **Jacques-Dalcroze**, aura lieu mercredi 41 courant, à 8 heures, au Théâtre (salle des spectacles). — Un chœur de demoiselles, un chœur d'enfants et M. **Saxod**, basse de Genève, donneront leur concours à l'auteur. — Billets en vente chez M. **Tarin** et à l'entrée de la salle.

Il fallait s'y attendre. — En effet, le succès des *causeries et récitals littéraires* donnés cet automne, par M. **Scheler**, l'obligeait à recommencer. C'était l'espérance de tous ses auditeurs et de tous ceux que les circonstances avaient alors empêché de l'être. Donc, *mardi prochain*, 10 courant, à 5 heures, dans la *salle des concerts du Casino-théâtre*, aura lieu la première des cinq causeries-récitals que se propose de donner M. Scheler, et dans lesquelles il traitera ce sujet : « *L'art de la lecture à haute voix et la diction, suivi de l'interprétation de poèmes, poésies, scènes et monologues comiques.* »

Les cartes sont en vente chez M. **Tarin**, libraire, et à l'entrée de la salle.

Choses à deviner.

Personne ne nous a indiqué de qui sont les vers :
Le masque tondue, l'homme reste
Et le héros s'évanouit.

Eh bien, ils sont de J.-B. Rousseau. On les trouve dans son *Ode à la fortune*.

Le mot de la charade de samedi est : *Bienfait*. — Ont deviné : Mme Marguerite Soloz, à Montreux ; M. Progin, à Bulle, et M. Delessert, à Vufflens-le-Château. — La prime, échue à Mme Soloz, lui a été expédiée.

Enigme.

Si je n'ai pas des plus brillants carrosses,
Et la richesse et l'ornement,
De me voir conduit par des rosses
Je n'ai pas le désagrément.
D'un sort peu favorable, éprouvant la secousse,
Mon maître, cependant, me soutient et me pousse;
Avec moi l'on ne peut agir plus poliment,
Il me suit par derrière et je vais par devant.

De qui est ce vers :
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Nous avons le regret de ne pas pouvoir tenir compte des réponses non signées.

Nous remercions bien vivement la personne, dont nous regrettons d'ignorer le nom, et qui, à chaque renouvellement d'année, a l'aimable attention d'adresser au *Conteur Vaudois* ses meilleurs souhaits accompagnés d'un délicieux bouquet de fleurs naturelles, desséchées et arrangées sur un carton avec un goût exquis.

Boutades.

Un monsieur très chauve demande, chez un parfumeur, un flacon de teinture pour les cheveux. Puis, quand il est servi :

— Vous ne pourriez pas me donner maintenant des cheveux pour ma teinture ?

On disait du mal d'un absent.

— Vous oubliez, dit Z..., qu'Anatole est mon ami, et que je n'admetts pas qu'on le débinez quand je suis là.

— Et quand vous n'y êtes pas ?

— Quando je n'y suis pas... Oh ! quand je n'y suis pas, c'est autre chose !... dites de lui tout ce que vous voudrez.

Berlureau, qui est très poltron, devant subir une opération, demande à être endormi.

— Seulement, dit-il, je vous préviens, docteur, que si je venais à ne plus me réveiller vous auriez affaire à moi.

Ah ! disait un médecin en parlant d'un de ses malades, quel charmant client !... Depuis 25 ans que je le soigne, toujours moribond, mais ne mourant jamais !

Christian rentre complètement gris, un soir de paie. Contre son habitude, sa femme ne lui fait aucune remontrance. Mais, vers le matin, notre homme se lève dans l'obscurité la plus complète. Alors sa femme indignée : Que cherches-tu ?... Vois-tu les cornes, si ! si ! les cornes, vois-tu !

— Vois-tu les cornes, vois-tu les cornes, grommelle le mari, je ne vois encore rien, attends que j'aie fait de la lumière.

Dans un salon parisien, Mme de R., coquette surannée, minaudée avec un très spirituel vieillard.

— Voyons, vous qui êtes sincère, quel âge me donnez-vous ?

— Le vieillard s'incline, et avec une exquise politesse :

— Après vous, madame !

Une dame très désireuse de voir Voltaire se présente au château de Ferney. Voyant qu'on fait des difficultés de l'introduire, elle se fait annoncer comme la nièce du ministre Terral. Voltaire qui avait celui-ci en horreur charge le domestique de cette déclaration :

— Dites à cette dame qu'il est inutile de me voir, que je ne suis point beau, qu'il ne me reste plus qu'une dent et que je la garde contre son oncle.

Le pont du Rhin, près de Strasbourg, fut fait à frais communs par la France et l'Allemagne. Pendant qu'on le construisait, un Français fit cette épigramme :

Le pont fixe du Rhin sera bien fait, je crois,

Car on a confié chaque œuvre aux plus habiles,

L'Allemagne fournit le bois,

La France se charge des piliers.

Quant aux piles de ce quatrain présomptueux, ajoute Laurédan Lärchey, nous les avons reçues après les avoir fournies. Rappelons-le bien haut, et surtout souvenons-nous-en toujours.

Nous connaissons une vieille fille poussant jusqu'à la manie l'amour des animaux. Sa maison est l'Eldorado des chats, la terre promise des petits chiens et le paradis des canaris. Une seule chose semble contrarier les chats, c'est qu'ils sont battus quand ils croquent des souris.

Un jour, mademoiselle, importunée par une de ces grosses mouches qui vous piquent avec tant de précision, dit à son domestique :

— Jean, prenez cet insecte avec soin ; ne lui faites pas de mal et mettez-le dehors le plus doucement qu'il vous sera possible.

Jean prend la mouche... entre le pouce et l'index et sort avec précaution.

Un instant après, il rentre en rapportant la mouche.

— Eh bien, Jean, vous l'avez renvoyée cette pauvre bête !...

— Mademoiselle, je n'ai pas osé... il pleuvait.

C'était encore au bon vieux temps des exercices du dépôt, commandés par les commis d'exercices. Les jeunes gens qui y étaient appelés chaque dimanche matin, pour y répéter à satiété : *gauche, droite, gauche, droite*, ne s'y rendaient qu'à contre-cœur et cherchaient tous les moyens de les éviter ou d'obtenir une dispense.

Pendant le quart d'heure de repos, le commis ne manquait jamais d'être entouré de conscrits sollicitant un congé. Un dimanche, il venait d'en congédier trois par un refus formel, les motifs indiqués ne lui paraissant pas suffisants. Un quatrième se présente, porte la main à son pochard et demande : « Est-ce que je pourrais avoir congé pour l'exercice de dimanche prochain ? »

— Pour quel motif ? fait le commis en se donnant un air crâne.

— Pour un enterrement.

— Pour un enterrement, ça ne se refuse pas : accordé !

Livraison de *janvier* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : Démocratie et finances, par Numa Droz. — Une idylle franco-russe en 1814, par Michel Delines. — La vie de société au Japon d'après les auteurs japonais, par Ernest Tissot. — Le Sauveur. Conte de Noël, par Isabelle Kaiser. — Romanciers anglais contemporains. Anthony Hope, par Aug. Glardon. — Le désarmement et la paix, par Ed. Tallchet. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique et politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* : Place de la Louve, 4, Lausanne (Suisse).

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, *Les Crochets du Père Martin*, drame en trois actes par Cormon et Grangé, suivi de l'amusante comédie de Labiche et Martin, *Le Voyage de M. Perrichon*. — Rideau à 8 h.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne,
3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factions. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Faire-part.

MENUS ET CARTES DE TABLE

OCCASION	
Les grands stocks de marchandise pour la Saison d'automne et hiver, telle que :	
Etoffes pour Dames, fillettes et enfants	dep. Fr. 1 — p. m.
Milaines, Bouxkins, Cheviots p ^r hommes » 2 50 »	Coutil imprimé, flanelle laine et coton » 45 »
Cotonnerie, toiles écrues et blanchies » 20 »	jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich, Echantillons franco. = Adresser : Max Wirth, Zurich.

Lausanne. — Imprimerie Guittoud-Howard.